Assemblée Générale Ordinaire 2019-2020

- Bilan de la Saison 2019 - 2020
- Nouveauté pour la Saison 2020-2021

Année Elective !
Renouvellement de 1/3 du Comité Directeur, soit 4 postes à pourvoir !

Envie de s'investir, de porter des projets, de bâtir un club reconnu, … Candidatez !

Article IV, Paragraphe 3 des Statuts du LHC (*est éligible, **tout membre actif**, homme ou femme, **âgé de dix-huit ans** au moins le jour de l'élection et **membre du LHC depuis plus de six mois, à jour de sa cotisation (part club et fédérale),** non salarié de l'association, non salarié et/ou licencié auprès de la SASP (liquidée en octobre 2019) et en pleine possession de ses droits civiques. **Les candidatures** individuelles **doivent être adressées au Comité Directeur**, au plus tard **15 jours avant** la date de tenue de l'Assemblée Générale, par lettre recommandée, au siège du LHC Association.*)

Ordre du Jour :

1. Introduction
2. Lecture et Approbation du procès-verbal de l'A.G.O. du 28 Octobre 2019,
3. Rapport Moral saison 2019/2020,
4. Rapport Sportif saison 2019/2020,
5. Rapport Financier saison 2019/2020,
6. Présentation Organisation Sportive saison 2020-2021,
7. Budget initial Prévisionnel 2020/2021
8. Elections pour les postes à pourvoir au Comité Directeur,
9. Questions diverses.

Article VI Paragraphe 6 des Statuts du LHC (*les questions posées par les sociétaires doivent arriver au siège social du LHC au moins quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale*).

Article VI Paragraphe 2 (*le vote par procuration est autorisé ; chaque membre électif ne peut disposer que de deux pouvoirs. Le vote par correspondance n'est pas autorisé*)

Aura Lieu - Le Lundi 26 Octobre 2020 à 20h

IMPORTANT :
Prenant en compte la situation **Covid actuelle**, il ne nous est pas possible de prévoir si l'assemblée pourra se tenir comme à son habitude en présentiel *(Salle située devant l'ancien bureau de l'association dans la Patinoire Charlemagne)* ou à l'aide d'une plateforme virtuelle. Nous vous tiendrons au courant durant le mois qui nous sépare de la date de l'assemblée et avec les **mesures Covid** applicables à cette date. A cet effet, il est **impératif** de vous inscrire et notamment au travers du formulaire de présence, afin de nous permettre de faire **les bons choix de plateforme virtuelle le cas échéant.**

Gestion des Présence et des Pouvoirs

La procédure électronique de **gestion des présences et des pouvoirs**, mise en œuvre lors des précédentes Assemblées Générales est ***reconduite*** cette année.

Pour des questions d'organisation, il est ***impératif*** de nous faire part de votre ***présence*** en répondant à l'enquête "Formulaire de Présence" ci-dessous.

Formulaire de Présence

Tous les dons de pouvoir devront faire l'objet d'une ***réponse de l'enquête*** ci-dessous ("Donner son pouvoir"), ***ainsi que*** du ***dépôt*** dans la ***boîte aux lettres de l'association*** de ce pouvoir signé, et ce ***au plus tard 5 jours avant*** la date de l'A.G.O.

Aucun autre moyen ne sera pas pris en compte, et tout pouvoir transmis au-delà de cette date sera refusé.

Pour rappel les licenciés votants lors de L'AG sont les personnes de plus de 16 ans licenciés sur la saison 2019/20.

Donner son pouvoir

En cas de difficulté d'impression du pouvoir, merci d'utiliser le fichier joint.